



Independent observer
of the Global Fund

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS MONDIAL APPROUVE DES FONDS POUR UNE PREMIÈRE SÉRIE D'INTERVENTIONS DU REGISTRE DES DEMANDES DE QUALITÉ NON FINANCÉES POUR 2017/2019, IDENTIFIÉES DANS LE CADRE DE L'OPTIMISATION DU PORTEFEUILLE

Le 26 octobre, le Conseil d'administration du Fonds mondial a approuvé 14,9 millions de dollars de fonds supplémentaires pour la première série d'interventions du [registre des demandes de qualité non financées](#) à financer dans le cadre de l'optimisation du portefeuille pour le cycle d'allocation 2017/2019. Les fonds approuvés seront ajoutés à deux subventions, une consacrée à la lutte contre le paludisme au Burundi et l'autre à la lutte contre la tuberculose aux Philippines. Voir le tableau ci-après pour de plus amples détails.

Le Conseil d'administration agissait sur la recommandation du Comité d'approbation des subventions. Comme c'est le cas pour les nouvelles subventions, ces financements sont sujets à la disponibilité des fonds et seront engagés en tranches annuelles.

Cet article présente les recommandations du Comité d'approbation des subventions et les décisions du Conseil d'administration concernant l'opération d'optimisation du portefeuille. Il résume également les commentaires du Comité d'approbation des subventions sur les financements accordés au Burundi et aux Philippines.

Dans un rapport envoyé au Conseil d'administration, le Comité d'approbation des subventions recommande de financer des interventions du registre des demandes de qualité non financées d'une valeur de 127,7 millions de dollars. Au cours des prochains mois, le Conseil d'administration sera invité à

approuver d'autres ensembles d'interventions comprises dans ce total. Le moment précis « sera aligné sur les besoins programmatiques, au cas par cas », indique le Comité. Le Secrétariat a informé Aidsplan que le prochain ensemble d'interventions qui sera recommandé à l'approbation du Conseil d'administration concernera une subvention du Rwanda.

Tableau : Interventions du registre des demandes de qualité non financées pour 2017/2019 au titre de l'optimisation du portefeuille

Candidat	Comp.	Nom de la subvention	Réциpiendaire principal	Montant approuvé (en dollars)	Bud programme (en c)
Burundi	Paludisme	BDI-M-UNDP	UNDP	4 870 607	41 5
Philippines	Tuberculose	PHL-T-PBSP	PBSP	10 000 000	98 5
Totaux				14 870 607	140 0

Remarque : PBSP est l'acronyme de « Philippine Business for Social Progress ».

Les ressources supplémentaires destinées à financer les interventions du registre des demandes de qualité non financées sont tirées de fonds disponibles validés par le Comité des finances et de la vérification aux fins de l'optimisation du portefeuille. En juillet dernier, ce Comité a identifié la somme disponible de 100 millions de dollars. Cette somme venait s'ajouter aux 50 millions de dollars qu'il avait précédemment identifiés, portant ainsi le total disponible pour l'optimisation du portefeuille durant la période 2017/2019 à 150 millions de dollars.

Quelque 10 millions de dollars des fonds identifiés aux fins de l'optimisation du portefeuille ont été affectés à d'autres utilisations. (Voir l'encadré « Où va l'argent » ci-après, ainsi que les articles de l'OFM sur le [Venezuela](#) (en anglais), le [code de conduite des instances de coordination nationale](#) et l'[évolution des instances de coordination nationale](#).)

Les interventions figurant sur le registre des demandes de qualité non financées viennent de demandes hiérarchisées de financement au-delà de la somme allouée des candidats. Elles ont été jugées techniquement bien fondées et centrées stratégiquement par le Comité technique d'examen des propositions. Lors de l'examen de chaque intervention, le Comité a identifié celle-ci comme étant de priorité élevée, moyenne ou faible – parmi les demandes de financement du pays en question.

La recommandation du Comité d'approbation des subventions a suivi la mise en œuvre, par le Secrétariat, du [cadre d'établissement des priorités](#) du Fonds mondial selon, en ses propres termes, « une procédure rigoureuse et exhaustive » et en s'appuyant sur les apports des partenaires.

Dans le cadre de son opération d'optimisation du portefeuille, le Secrétariat a entrepris une analyse globale du registre des demandes de qualité non financées, pris en compte les filtres décrits au premier stade du cadre de hiérarchisation, évalué si les interventions figurant sur le registre appuyaient des services et programmes essentiels et vitaux alignés sur les objectifs de la méthodologie d'allocation du Fonds mondial, et effectué une analyse opérationnelle et une hiérarchisation du registre.

Cette procédure a notamment bénéficié d'apports des partenaires concernant les facteurs suivants :

- le potentiel d'augmentation de l'impact mesurable ;
- la nécessité d'investissements stratégiques afin de renforcer la pérennité ;
- la mesure dans laquelle une composante de maladie donnée se situe au-dessous de la somme allouée selon le barème ; et
- d'autres considérations d'investissement au sein des priorités stratégiques ou opérationnelles

identifiées.

Le Comité d'approbation des subventions est chargé de superviser l'application du cadre d'établissement des priorités. En juillet 2018, il a formulé des recommandations quant aux interventions qui devraient recevoir un financement. Les recommandations étaient classées en quatre sous-ensembles : « financer maintenant », « financer au travers de l'optimisation dans le pays », « financer plus tard, si des ressources supplémentaires deviennent disponibles » et « placer en attente ».

Les interventions identifiées comme devant être financées maintenant reflètent des dossiers d'investissement prioritaires où les besoins sont urgents et les fonds mis à disposition par le Comité des finances et de la vérification pourraient être déployés pour investissement immédiat (c'est-à-dire d'ici fin 2018 ou début 2019).

Par « optimisation dans le pays », on entend les économies réalisées au niveau du pays et qui peuvent être réinvesties dans le même pays pour financer des interventions pertinentes du registre des demandes de qualité non financées.

Enfin, en ce qui concerne les interventions pour lesquelles le besoin était clair mais qui devaient avoir lieu plus tard en 2019, voire en 2020, ou pour lesquelles des informations supplémentaires étaient nécessaires en matière d'absorption du portefeuille, elles ont été identifiées respectivement comme « financer plus tard » ou « placer en attente ».

Où va l'argent

5. En juin 2017, le Comité des finances et de la vérification a identifié 50 millions de dollars disponibles aux fins de l'optimisation du portefeuille. En juin 2018, il a identifié 100 millions de dollars supplémentaires, portant le total à 150 millions de dollars..
5. En mai 2018, le conseil d'administration a autorisé l'utilisation de 10 069 700 dollars de fonds affectés à l'optimisation du portefeuille pour d'autres priorités, à savoir :
 - 1 219 700 \$ pour l'application du code de conduite des instances de coordination nationale ([GF-B39-DP09](#));
 - \$3 850 000 \$ pour la mise en œuvre du projet d'évolution des instances de coordination nationale ([GF-B39-DP10](#)) ; et
 - \$5 000 000 \$ pour un don destiné à faire face à la crise sanitaire au Venezuela ([GF-B39-EDP11](#)).
5. Il restait donc 139 930 300 dollars disponibles pour l'optimisation du portefeuille.
5. En octobre 2018, le Comité d'approbation des subventions a recommandé l'approbation de 127,7 millions de dollars sous forme d'« octrois immédiats » au titre de l'optimisation du portefeuille. (De ce montant, le Conseil d'administration a approuvé 14,9 millions de dollars pour le Burundi et les Philippines ; d'autres approbations suivront.)
5. Cela signifie que 12 230 300 dollars restent disponibles aux fins de l'optimisation du portefeuille, à savoir que le Comité d'approbation des subventions n'a pas encore formulé de recommandation concernant l'utilisation de ces fonds.
5. Par ailleurs, en octobre 2018, le Comité des finances et de la vérification a libéré une autre tranche de 100 millions de dollars pour l'optimisation du portefeuille. Une deuxième évaluation de l'optimisation du portefeuille est prévue. Le Comité d'approbation des subventions devrait formuler ses recommandations au titre de cette évaluation avant la fin 2018.

Suite aux recommandations du Comité d'approbation des subventions en juillet 2018, le Secrétariat et les parties prenantes dans les pays ont entamé une procédure de révision des subventions afin d'intégrer les fonds supplémentaires pour les interventions recommandées par le Comité. La subvention paludisme du Burundi et la subvention tuberculose des Philippines sont les premières à avoir achevé les négociations de révision. En septembre 2018, l'organe de direction du Comité d'approbation des subventions a examiné les documents finaux relatifs à ces deux subventions.

Commentaires du Comité d'approbation des subventions sur les interventions dont le financement a été approuvé

Dans son rapport au Conseil d'administration, le Comité d'approbation des subventions commente les interventions recommandées pour un financement immédiat.

Composante paludisme du Burundi

Les interventions financées pour la lutte contre le paludisme au Burundi, évaluées à 4,9 millions de dollars, concernent la lutte antivectorielle.

Alors que son épidémie de paludisme avait été maîtrisée, il y a quelques années, le Burundi a connu une recrudescence entre la fin 2015 et la fin 2017, dont la cause semblait être liée à plusieurs facteurs, a

indiqué le Comité d'approbation des subventions. La résistance aux insecticides était l'un des facteurs soupçonnés.

L'épidémie a été maîtrisée par une combinaison de services élargis de prise en charge des cas (prestation de services mobiles et communautaires) ainsi qu'une double lutte antivectorielle (moustiquaires et pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent) dans les régions ayant enregistré les plus fortes augmentations du nombre de cas et où la résistance aux insecticides avait été démontrée. La subvention du Fonds mondial a appuyé quatre districts en matière de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent en 2016/2017, intervention dont le Comité a affirmé que le Burundi n'est plus à même de financer avec ses ressources actuelles.

Selon le Comité, il est crucial de maintenir les activités de pulvérisation intradomiciliaire dans les districts auparavant soutenus afin de préserver la couverture. Les 4,9 millions de dollars supplémentaires financés au travers de l'optimisation du portefeuille permettront au Burundi d'entreprendre une pulvérisation ciblée avant la grosse saison des moustiques d'avril-mai 2019.

Composante tuberculose des Philippines

Les interventions financées au titre de la lutte contre la tuberculose aux Philippines, évaluées à 10,0 millions de dollars, concernent la prévention et la prise en charge de la tuberculose et de la tuberculose multirésistante.

Une enquête sur la prévalence terminée récemment aux Philippines a révélé que la charge de morbidité de la tuberculose est environ 1,7 fois plus élevée qu'on ne pensait. L'estimation précédente avait été utilisée pour calculer la somme allouée au titre de la tuberculose pour 2017/2019, et la demande de financement reposait sur cette estimation. Les nouvelles informations ont révélé des lacunes dans la riposte à l'épidémie.

Le Comité d'approbation des subventions a souligné que le gouvernement des Philippines investit dans les diagnostics et le traitement de la tuberculose pharmacosensible, mais qu'il existe des lacunes, en particulier dans la détection des cas de tuberculose pharmacosensible et pharmacorésistante.

Il a également fait remarquer que la faible couverture et les résultats thérapeutiques sous-optimaux en termes de tuberculose multirésistante aux Philippines, mesurés en 2017 à 32 pour cent et 54 pour cent respectivement, restent sujets à préoccupation. Le programme de lutte contre la tuberculose et la subvention du Fonds mondial ont investi substantiellement dans la décentralisation des services axés sur la tuberculose multirésistante, afin de minimiser les interruptions de traitement et de redresser les résultats thérapeutiques sous-optimaux. Le Comité d'approbation des subventions et les partenaires ont noté le grand besoin de diagnostiquer et traiter un plus grand nombre de personnes atteintes de tuberculose pharmacorésistante et d'améliorer les résultats thérapeutiques au travers de la mise à l'échelle des services de gestion programmatique de la tuberculose multirésistante.

Des démarches innovantes sont par ailleurs requises, souligne le Comité d'approbation des subventions, notamment le dépistage systématique, l'engagement de prestataires privés et le recours à des outils de diagnostic plus sensibles et spécifiques.

Le Comité d'approbation des subventions a indiqué qu'il soutient un investissement en vue d'améliorer le dépistage systématique, la détection des cas de tuberculose et la communication de l'information parmi les groupes à risque élevé, les organisations communautaires et le secteur privé. Des 10 millions de dollars approuvés au titre de l'optimisation du portefeuille, 7 millions étaient destinés aux interventions ciblant la tuberculose multirésistante et 3 millions aux interventions visant la tuberculose pharmacosensible.

Optimisation dans le pays

Le Comité d'approbation des subventions a également recommandé 27,6 millions de dollars au titre de l'optimisation dans le pays, afin de financer des interventions à fort impact du registre des demandes de qualité non financées. Le Secrétariat a indiqué à Aidspace que les économies identifiées au travers de l'optimisation dans le pays sont le résultat de gains d'efficacité significatifs en matière d'achats au sein des portefeuilles de pays individuels. Ces réinvestissements au niveau des pays n'ont pas besoin de l'approbation du Conseil d'administration. Le rapport du Comité d'approbation des subventions n'identifie pas les pays concernés.

Approbatons à venir

Le Secrétariat a informé Aidspace qu'en octobre 2018, le Comité des finances et de la vérification a libéré une autre tranche de 100 millions de dollars pour l'optimisation du portefeuille. Une deuxième évaluation de l'optimisation du portefeuille est prévue. Le Comité d'approbation des subventions devrait formuler ses recommandations au titre de cette évaluation avant la fin 2018.

Source :

La plus grande partie des informations figurant dans cet article ont été tirées du rapport électronique au Conseil d'administration du Comité d'approbation des subventions du Secrétariat, GF-B39-ER12, qui n'est pas disponible sur le site Web du Fonds mondial.

[Read More](#)
